

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE



11, Chemin de la Planquette
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.34.10.50
Email : accueil.ccas@ccas81370.fr

Date de la convocation :
24 juin 2025

Conseillers en exercice : 17
Présents : 9
Procurations : 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Président du CCAS.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN – Président, Mme Laurence BLANC – Vice-Présidente, Mme Hanane MAALLEM, Mme Bernadette MARC, Mme Marie-Claude DRABEK, Mme Muriel PHILIPPE, Mme Marie-Josée CALVET, Mme Marie-Hélène VALETTE, M. André SIMON.

Excusés / Absents : M. Alain OURLIAC (procuration à M. Raphaël BERNARDIN), M. Julien LASSALLE, Mme Valérie BEAUD (procuration à Mme Hanane MAALLEM), Mme Nicole SANCHEZ, Mme Caroline BONACHERA, Mme Ouahida CHOUITI NAIB (procuration à Mme Laurence BLANC.), Mme Martine EMMANUEL (procuration à Mme Marie-Josée CALVET), Mme Chantal CANDOU LIVES.

Secrétaire de séance : Alaric BERLUREAU.

Délibération n° DL-250630-030

Objet :
EHPAD - EPRD 2025

Décision de l'Assemblée :

Votants : 13
Pour : 13
Vote à l'unanimité

A la demande de M. le Président, M. Alaric BERLUREAU, Directeur du CCAS, rappelle à l'Assemblée que le Conseil d'Administration a approuvé l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) de l'EHPAD pour l'exercice 2025 par délibération n° DL-250411-020 du 11 avril 2025.

En raison de la notification de tarification de l'Agence Régionale de Santé (ARS), il convient de modifier l'EPRD.

L'EPRD prévisionnel en avril 2025 prévoyait une dotation de 1 750 864,51 €.

Par notification de l'ARS, le montant alloué en 2025 s'élève à 1 794 494,26 €.

Le déficit est donc diminué de 43 629,75 € et est donc évalué à 370 679,11 € au lieu de 414 308,86 €.

Le Conseil d'Administration ainsi informé et après en avoir délibéré,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre III – Titre 1° et notamment les articles L. 2311.1 et L. 2312.2 ;
- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, livre I – Titre 2° et notamment l'article L123.8 ;
- Vu la nomenclature comptable M22 ;
- Vu le contrat pluriannuel CPOM signé pour la période concernée ;
- Vu la délibération n° DL-250310-009 du 10 mars 2025 relative au Débat d'Orientations Budgétaires ;
- Vu la délibération n° DL-250411-020 du 11 avril 2025 relative à l'EPRD 2025 du budget annexe de l'EHPAD ;
- Vu la décision tarifaire n° 1 de l'Agence Régionale de Santé portant fixation du forfait global de soins pour 2025 de l'EHPAD « Chez Nous » n° 810003640 en date du 27 juin 2025 ;
- Considérant la nécessité d'intégrer les éléments notifiés par l'Agence Régionale de Santé dans l'EPRD 2025 du budget annexe de l'EHPAD ;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- D'adopter l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2025 du budget annexe EHPAD modifié tel que présenté.

Le Président



Raphaël BERNARDIN



Le Secrétaire de séance



Alaric BERLUREAU



Raison sociale :	RESIDENCE RETRAITE CHEZ NOUS - PRIN
FINESSE ET :	810003640

Vu pour être annexé à la délibération n° DL-250630-030 du 30/06/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 30/06/2025
Le Président

Raphaël BERNARDIN



Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	479 879,45 €	499 650,27 €	541 100,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			
SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	200,00 €		
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social			
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)			
6242	Transports d'usagers			
625	Déplacements, missions et réceptions	926,37 €	1 939,45 €	500,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	5 115,45 €	5 380,38 €	5 000,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	6 999,96 €	7 404,21 €	7 500,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur			
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur			200,00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur			
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres			
TOTAL GROUPE I		493 120,23 €	514 374,31 €	554 300,00 €
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL				
		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
621	Personnel extérieur à l'établissement		1 544,00 €	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	779,30 €	23 151,10 €	15 000,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			
641	Rémunérations du personnel non médical	2 240 891,49 €	2 343 130,79 €	2 485 528,11 €
642	Rémunérations du personnel médical			
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	915 364,89 €	971 959,02 €	1 031 027,15 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	16 425,34 €	17 168,32 €	18 212,74 €
648	Autres charges de personnel	3 897,81 €	9 329,99 €	25 000,00 €
TOTAL GROUPE II		3 177 358,83 €	3 366 284,22 €	3 574 768,00 €
(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.				
GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE				
		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
612	Redevances de crédit-bail	6 279,20 €	6 858,54 €	7 000,00 €
613	Locations	11 758,16 €	23 799,21 €	11 800,00 €
614	Charges locatives et de copropriété			
615	Entretien et réparations	55 150,08 €	54 988,64 €	55 000,00 €
616	Primes d'assurances	107 283,31 €	103 078,10 €	122 500,00 €
617	Etudes et recherches			
618	Divers	39 571,83 €	39 090,86 €	26 251,00 €
623	Information, publications, relations publiques	314,50 €	2 329,99 €	2 350,00 €
627	Services bancaires et assimilés		8,90 €	
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	22,00 €	22,00 €	20 000,00 €
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	19 928,21 €	19 397,47 €	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires			2 000,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654	Partes sur créances irrécouvrables		18 991,13 €	23 020,00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657	Subventions			
658	Charges diverses de gestion courante	2 601,56 €	2 922,66 €	10 000,00 €
CHARGES FINANCIERES				
66	Charges financières	25 723,40 €	23 268,88 €	20 873,90 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	21 671,32 €	14 720,90 €	17 190,53 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678	Autres charges exceptionnelles			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	257 649,53 €	263 427,80 €	264 026,37 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à réparer			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		372,74 €	
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - charges financières	3 703,42 €	3 703,42 €	3 704,00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
68746	Dotations aux provisions réglementées - réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)			
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)			
TOTAL GROUPE III		551 656,32 €	577 011,24 €	585 715,80 €
TOTAL DES CHARGES		4 222 135,38 €	4 457 669,77 €	4 714 783,80 €
EXCEDENT PREVISIONNEL		18 581,61 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE		4 240 716,99 €	4 457 669,77 €	4 714 783,80 €

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le 21/07/2025



ID : 081-268101151-20250630-DL250630030-BF

Présentation des produits :

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
731			
731224/731			
2132			
732			
733			
733222			
734			
7351	1 600 392,84 €	1 750 864,51 €	1 794 494,26 €
7352	630 462,28 €	648 330,82 €	638 277,60 €
7353	1 641 804,32 €	1 743 575,65 €	1 711 329,83 €
7358			
738			
TOTAL GROUPE I	3 872 659,44 €	4 142 770,98 €	4 144 101,69 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
70			
70821			
70822			
70823			
71			
72			
74	19 918,50 €	41 745,00 €	26 500,00 €
75	6 331,10 €	5 886,48 €	6 005,00 €
603			
609			
619			
629			
6419	128 281,67 €	66 862,27 €	50 000,00 €
6429			
6439			
6459/69/79	10 941,00 €		
6489			
6611			
TOTAL GROUPE II	350 529,77 €	228 107,75 €	182 505,00 €

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
76			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771		0,63 €	
773			
775			
777	11 206,74 €	12 340,35 €	15 000,00 €
778	6 321,04 €	4 125,60 €	2 500,00 €
7781			
AUTRES PRODUITS			
7811			
7815			
7816			
7817			
785			
78725			
78741			
78742			
78746			
78748			
7878			
789			
78921			
78922			
7895			
79			
TOTAL GROUPE III	17 527,78 €	16 466,58 €	17 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS	4 240 716,99 €	4 387 345,31 €	4 344 106,69 €
DEFICIT PREVISIONNEL	0,00 €	70 324,46 €	370 677,11 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	4 240 716,99 €	4 457 669,77 €	4 714 783,80 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)			
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)			

Ratio	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
Marge brute d'exploitation	309 801,50 €	218 732,70 €	-62 382,31 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	4 083 966,54 €	4 304 016,46 €	4 276 606,69 €
Taux de marge brute	7,59%	5,08%	-1,93%
Résultat net	18 581,61 €	-70 324,46 €	-370 677,11 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	4 101 494,32 €	4 320 483,04 €	4 294 106,69 €
Taux de résultat	0,45%	-1,63%	-8,63%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Synthèse des CRP

FINESS ET	810003640
Raison sociale	RESIDENCE RETRAITE CHEZ NOUS - PRINCIPAL

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	554 300,00 €	4 144 101,69 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 574 768,00 €	182 505,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	585 715,80 €	17 500,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 714 783,80 €	4 344 106,69 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	370 677,11 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 714 783,80 €	4 714 783,80 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2025

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	554 300,00 €	4 144 101,69 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 574 768,00 €	182 505,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	585 715,80 €	17 500,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 714 783,80 €	4 344 106,69 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	370 677,11 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	4 714 783,80 €	4 714 783,80 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	370 677,11 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	267 730,37 €	15 000,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	267 730,37 €	385 677,11 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	117 946,74 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>0,00%</i>	<i>2,72%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	117 946,74 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	147 735,21 €	0,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	541 750,00 €	44 416,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	807 431,95 €	44 416,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	763 015,95 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	807 431,95 €	807 431,95 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2025 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2025

FRNG estimé au 1er janvier 2025	1 123 265,76 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-763 015,95 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2025	360 249,81 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

BFR estimé au 1er janvier 2025	1 131 682,45 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2025	1 131 682,45 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

Trésorerie au 1er janvier 2025	-8 416,69 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-763 015,95 €
Trésorerie au 31 décembre 2025	-771 432,64 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

→ Ok

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)

(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations

(3) ESSMS privés seulement

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		Comptes	Montant année 2025
+ Flux internes (charges)			-370 677,11 €
			267 730,37 €
F	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0,00 €
R	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	264 026,37 €
I	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0,00 €
	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00 €
F	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00 €
R	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00 €
E	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	3 704,00 €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0,00 €
- Flux internes (produits)			15 000,00 €
			0,00 €
F	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0,00 €
R	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	15 000,00 €
I	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0,00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746*, c/78748	0,00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0,00 €
	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0,00 €
	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00 €
F	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0,00 €
R	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0,00 €
E	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	0,00 €
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	0,00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)			-117 946,74 €
<i>Dont montant affectant le FRI</i>			<i>249 026,37 €</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>			<i>-366 973,11 €</i>

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	268 727,82 €	184 839,15 €	0,00 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	8 782,06 €	10 885,70 €	18 100,00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)		51 574,16 €	26 316,00 €
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))			
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES RESSOURCES	277 509,88 €	247 299,01 €	44 416,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	763 015,95 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	277 509,88 €	247 299,01 €	807 431,95 €

Emplois		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	117 946,74 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)			
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	147 735,21 €	149 594,65 €	147 735,21 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>			
20	Immobilisations incorporelles	768,88 €	3 765,73 €	4 750,00 €
21	Immobilisations corporelles	124 554,95 €	61 380,33 €	537 000,00 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains			
	- dont constructions	70 535,12 €	8 375,40 €	380 000,00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	17 540,23 €	13 958,68 €	80 000,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	36 479,60 €	39 046,25 €	77 000,00 €
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES EMPLOIS	273 059,04 €	214 740,71 €	807 431,95 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	4 450,84 €	32 558,30 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	277 509,88 €	247 299,01 €	807 431,95 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

FINESSE ET	810003640
Raison sociale	RESIDENCE RETRAITE CHEZ NOUS - PRIN

Postes	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
GROUPE I Charges affectées à l'exploitation courante	514 374,31 €	554 300,00 €						
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE II Charges affectées au personnel	3 366 284,22 €	3 574 788,00 €						
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 021 et 022)								
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GROUPE III Charges affectées à la structure	577 011,24 €	585 715,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges du groupe 3 - c051 et c052 (1) (hors c0515 ci-après)	175 165,50 €	169 501,00 €						
Charges du groupe 3 - c053 (1)	19 410,47 €	20 000,00 €						
Charges du groupe 3 - c055 (1)	21 913,79 €	35 020,00 €						
Charges d'entretien réparation (1)	54 588,64 €	55 000,00 €						
Charges exceptionnelles décaissées								
FRI Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/1/1	293 427,80 €	264 026,37 €						
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles								
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux provisions réglementées - Réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c067-08)	0,00 €	0,00 €						
FRI Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c058521) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
FRI Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	4 076,18 €	3 704,00 €						
FRI Reports en fonds dédiés (sauf c058521) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
FRI Frais financiers des emprunts antérieurs à l'exercice N	23 208,88 €	20 873,00 €						
FRI Frais financiers des emprunts nouveaux								
A- Total des charges de l'exercice	4 457 669,77 €	4 714 783,80 €	4 129 068,00 €					
RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0,00 €							
Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €						
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 457 669,77 €	4 714 783,80 €	4 129 068,00 €					

(1) A retenir pour le calcul de la marge brute

Postes	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
--------	------	------	------	------	------	------	------	------

GRUPE I Produits de la tarification	4 142 770,98 €	4 144 101,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits à la charge de l'EM	0,00 €	0,00 €							
Produits à la charge de l'assurance maladie	1 750 864,51 €	1 734 484,20 €							
Produits à la charge du département	846 330,82 €	838 277,60 €							
Produits à la charge de l'usager	1 743 975,95 €	1 711 329,83 €							
Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €							
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) - ARS									
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) - Préfets									
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) - Conseils départementaux									
GRUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	228 107,75 €	192 505,00 €							
Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GRUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	16 466,58 €	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits du groupe 3 autres que ceux cités ci-dessous	4 126,23 €	2 500,00 €							
Produits financiers	0,00 €	0,00 €							
FRI Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €							
FRI Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice	12 340,35 €	15 000,00 €							
FRI Quote-part d'éléments du fonds associatif versés au compte de résultat	0,00 €	0,00 €							
FRI Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €							
FRI Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €							
FRI Reprises sur provisions réglementées - réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €							
FRI Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0,00 €	0,00 €							
FRI Reprises sur autres provisions réglementées / Autres (c/78748)	0,00 €	0,00 €							
FRI Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €							
FRE Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €							
FRE Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €							
FRE Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €							
FRE Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €							
FRE Transfert de charges	0,00 €	0,00 €							
B- Total des produits de l'exercice	4 387 348,31 €	4 341 158,59 €	192 505,00 €	192 505,00 €	192 505,00 €	192 505,00 €	192 505,00 €	192 505,00 €	192 505,00 €
RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	70 324,46 €	370 877,11 €	3 946 563,00 €	3 946 563,00 €	3 946 563,00 €	3 946 563,00 €	3 946 563,00 €	3 946 563,00 €	3 946 563,00 €
Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires d'intérêts	0,00 €	0,00 €							
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement									
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	4 457 668,77 €	4 714 783,80 €	4 129 068,00 €						

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits								
Groupe I - Produits de la tarification	4 142 720,94 €	4 144 101,89 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont aides ponctuelles par décisions non reconductibles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe II - Autres produits d'exploitation	228 197,75 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €
(*) Dont produits de compte F2	113 814,00 €							
Groupe III - Produits financiers, exceptionnels et non récurrents	18 466,58 €	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des produits (1)	4 389 385,27 €	4 344 106,89 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €
Dont produits (hors c/175, 177, 178 et 179)	4 379 000,95 €	4 359 108,89 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €	182 505,00 €
Charges								
Groupe I - Charges affectées à l'exploitation courante	514 374,31 €	554 300,00 €	554 300,00 €	554 300,00 €	554 300,00 €	554 300,00 €	554 300,00 €	554 300,00 €
(*) Dont achats stocks et ventes des stocks	0,00 €							
Groupe II - Charges affectées au personnel	3 369 284,22 €	3 974 788,00 €	3 974 788,00 €	3 974 788,00 €	3 974 788,00 €	3 974 788,00 €	3 974 788,00 €	3 974 788,00 €
Groupe III - Charges affectées à la structure	577 011,24 €	585 715,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(*) Dont charges non déductibles	287 503,99 €							
Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3	230 154,24 €	229 901,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont charges des comptes 63 et 65 du Groupe 3 des dépenses	47 333,28 €	55 020,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des charges (2)	4 467 669,77 €	4 714 783,80 €	4 129 088,00 €	4 129 088,00 €	4 129 088,00 €	4 129 088,00 €	4 129 088,00 €	4 129 088,00 €
(*) Dont charges des comptes 60 à 62	799 222,89 €	799 251,00 €	569 300,00 €	569 300,00 €	569 300,00 €	569 300,00 €	569 300,00 €	569 300,00 €
(*) Dont charges des comptes 63 et 64 à 647	1 607 547,91 €	1 569 139,80 €						
Résultat prévisionnel (1) - (2)	-70 284,49 €	-370 677,11 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €
(FR) Résultat prévisionnel	-70 284,49 €	-370 677,11 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €
Flux internes (charges) (+)	267 503,96 €	267 730,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	263 437,09 €	264 025,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Dotations aux provisions réglementées impactant le FR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FR (dont c/574)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/1902) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	4 078 16 €	3 704,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reports en fonds dédiés (sauf c/1902) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Flux internes (produits) (-)	12 340,35 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur provisions réglementées impactant le FR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FR (dont c/178)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	12 340,35 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Quote-part d'éléments du fonds associatif versée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/1902) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Utilisation de fonds dédiés et de fonds reports (sauf c/1902) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Capacité (+) / insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle	184 839,15 €	-117 946,74 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FR = (3)	251 087,45 €	249 029,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	-68 248,30 €	-136 973,11 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €	-3 946 583,00 €

(*) : Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données statistiques nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'année N-1 uniquement, peuvent être masquées.

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (3)	313 547,31 €	263 442,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CAF ou IAF (signe -) provisionnée affectée au FRE = (3)	251 087,45 €	249 026,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub. : 10602 / ESSMS priv. : 10685)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub. : 10687/ ESSMS priv. : 10695)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Approis, dotations, réserves, fonds propres (sauf 109 Réserve)	19 460,70 €	19 100,00 €						
Subventions d'investissement (comptes 17)	51 574,16 €	26 316,00 €						
Emprunts et dettes assimilées (comptes 16) à plus d'un an	0,00 €	0,00 €						
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
Autres								
Diminution des financements stables d'investissement de la période = (4)	214 740,74 €	689 493,21 €	147 735,21 €	119 366,36 €	91 843,21 €	62 802,18 €	90 603,14 €	36 000,00 €
Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - Réduction - (sauf compte 109)	0,00 €	0,00 €						
Remboursements des emprunts antérieurs à plus d'un an (part capital)	147 735,21 €	147 735,21 €	147 735,21 €	119 366,36 €	91 843,21 €	62 802,18 €	90 603,14 €	36 000,00 €
Remboursements des emprunts prévus au plan à plus d'un an (part capital)	1 509,44 €							
Acquisition d'immobilisations	55 146,05 €	541 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations incorporelles	3 795,73 €	4 190,00 €						
Terrains	0,00 €	0,00 €						
Agencements de terrains	0,00 €	0,00 €						
Constructions	6 375,40 €	380 000,00 €						
Installations techniques matériel et outillage	13 958,69 €	60 000,00 €						
Autres immobilisations corporelles	20 046,25 €	77 000,00 €						
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €						
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €						
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €						
Autres								
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €						
Variations du FRE (5) - (6) = (7)	38 806,57 €	-396 042,84 €	-147 735,21 €	-119 366,36 €	-91 843,21 €	-62 802,18 €	-90 603,14 €	-36 000,00 €
FRE initial (6)	748 389,07 €	847 152,97 €	451 152,83 €	303 417,82 €	184 051,26 €	92 108,05 €	9 306,89 €	-81 227,25 €
FRE cumulé de fin de période = (7) + (8) = (8)	847 152,97 €	451 152,83 €	303 417,82 €	184 051,26 €	92 108,05 €	9 306,89 €	-81 227,25 €	-117 287,25 €
Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)	-95 248,30 €	-366 973,11 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €
CAF ou IAF (signe -) provisionnée affectée au FRE = (4)	-95 248,30 €	-366 973,11 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison trésorerie (table) (établissements privés)	0,00 €							
Autres								
Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR								
Affectation des résultats à l'investissement								
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub. : 10687 / ESSMS priv. : 10695)								
Comptes de liaison trésorerie (table) (établissements privés)	0,00 €							
Autres								
Variations du FRE (10) - (11) = (12)	-95 248,30 €	-366 973,11 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €
FRE initial (12)	342 318,39 €	276 070,09 €	-90 903,03 €	-4 037 496,02 €	-7 984 059,02 €	-11 930 592,02 €	-15 877 155,02 €	-19 823 718,02 €
FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)	276 070,09 €	-90 903,02 €	-4 037 496,02 €	-7 984 059,02 €	-11 930 592,02 €	-15 877 155,02 €	-19 823 718,02 €	-23 770 281,02 €
Appoint au prélevement sur le fonds de roulement net global = (1) + (12) = (15)	32 550,34 €	-763 015,95 €	-4 094 258,21 €	-4 065 828,34 €	-4 039 506,21 €	-4 029 365,16 €	-4 037 166,14 €	-3 982 563,00 €
FRNG initial = (15)	1 640 707,40 €	1 123 265,76 €	360 340,81 €	-3 734 048,42 €	-7 799 977,76 €	-11 833 483,27 €	-16 807 840,13 €	-19 920 015,27 €
Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)	1 123 265,76 €	360 340,81 €	-3 734 048,42 €	-7 799 977,76 €	-11 838 483,97 €	-15 897 848,13 €	-19 905 015,27 €	-23 887 878,27 €

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
B	Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	37 292,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Augmentation des stocks	0,00 €							
	Augmentation des créances (effet volume ou prix)	0,00 €							
	Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	19 687,61 €							
	Autres augmentations du BFR	17 404,53 €							
	Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (16)	15 145,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	R	Diminution des stocks	0,00 €						
		Diminution des créances (effet volume ou prix)	19 145,91 €						
		Augmentation des dettes fournisseurs	0,00 €						
		Autres diminutions du BFR	0,00 €						
Variations du BFR = (19) - (12) = (20)		37 146,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
BFR initial (21)		1 104 535,22 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	
BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)		1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	1 131 682,45 €	
Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)		5 412,07 €	-767 015,95 €	-4 094 236,21 €	-4 055 926,36 €	-4 028 506,31 €	-4 020 305,16 €	-4 037 166,14 €	
Trésorerie initiale = (24)		-13 820,70 €	-8 416,09 €	-771 432,04 €	-4 865 730,05 €	-8 931 560,21 €	-12 970 195,42 €	-16 969 531,58 €	
Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)		-8 416,99 €	-771 432,04 €	-4 855 730,95 €	-8 931 646,21 €	-12 970 196,42 €	-16 999 531,58 €	-21 036 697,72 €	
T	Variations des financements à court terme = (26)	-8 412,07 €							
	Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (22) + (24)	0,00 €	-763 015,95 €	-4 897 314,14 €	-8 923 243,52 €	-12 961 749,73 €	-16 991 114,89 €	-21 028 281,03 €	

Cohérence
avec l'onglet "Bilan Financier":
FRNG (montant inscrit en D96 du PGFP): OK
Trésorerie (montant inscrit en cellule D14 du PGFP): OK

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1668) à plus d'un an	076 551,15 €	828 618,94 €	661 063,73 €	661 717,37 €	469 774,14 €	368 972,00 €	296 366,66 €	240 368,86 €
Montant des comptes 165 (ESMS publics) et 169	0,00 €							
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165) (ESMS publics)	1 859,44 €							
Montant cumulé des financements stables du FRU en fin d'année (hors amortissements)	4 220 098,05 €	4 102 378,84 €	3 954 643,63 €	3 835 277,27 €	3 743 334,06 €	3 660 531,20 €	3 589 928,76 €	3 533 929,76 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (1)	6 962 103,79 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €
Moins: corrections de ces éléments (autres dépréciations, etc.)								
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (hors amortissements)	6 962 103,79 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €	7 503 853,76 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	3 607 563,33 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €
Moins: corrections de ces éléments								
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (hors amortissements)	3 607 563,33 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €	3 871 589,70 €

RATIOS	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Taux d'endettement (< 50%)	23,14%	20,20%	17,22%	14,95%	12,55%	10,57%	8,30%	7,27%
Durée apparente de la dette (< 10 ans)	5,25	-2,03	-0,17	-0,14	-0,13		-0,08	-0,07
CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (p-1)	1,25	-0,80	-26,71	-33,09	-42,92	-47,66	-43,59	-109,03
Trésorerie en jours	-0,73	-58,72	-40,12	-789,64	-1 165,63	-1 582,72	-1 699,60	-2 211,64
Taux de CAF en % des produits (hors 0776, 777, 778 et 78)	4,23%	-2,72%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%
Taux de vitesse global des immobilisations (1)	51,82%	91,59%	51,59%	51,59%	51,59%	51,59%	51,59%	51,59%
Marge brute d'exploitation	219 732,70 €	-42 342,31 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €	-3 946 563,00 €
Taux de marge brute d'exploitation en % des produits courants	6,09%	-1,93%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%	-2162,44%

(1) : Le taux de vitesse pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "DR". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FRU" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de cartes d'imobilisations).

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

BIENS	2023	Réel 2024 (1)	FINANCEMENTS	2023	Réel 2024 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	18 285,03 €	22 050,78 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	1 675 165,15 €	1 686 050,85 €
Immobilisations corporelles brutes	6 878 672,67 €	6 940 053,00 €	Excédents affectés à l'investissement	1 127 281,70 €	1 127 281,70 €
- Terrains	0,00 €	0,00 €	Subventions d'investissement	279 059,56 €	316 293,37 €
- Agencements de terrain	13 678,70 €	13 678,70 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement	95 517,99 €	95 517,99 €
- Constructions	5 751 576,96 €	5 759 952,36 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations	17 000,00 €	17 000,00 €
- Installations techniques, matériel et outillage	187 613,07 €	201 571,75 €	Fonds dédiés à l'investissement (3)	0,00 €	0,00 €
- Autres immobilisations corporelles	925 803,94 €	964 850,19 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0,00 €	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	1 124 289,35 €	976 554,14 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)	0,00 €	0,00 €	Dépôts et cautionnements reçus	1 659,44 €	0,00 €
			Amortissements des immobilisations corporelles	3 327 733,30 €	3 589 664,18 €
			- Agencements de terrain	2 305,00 €	2 766,00 €
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	- Constructions	2 526 983,27 €	2 737 696,24 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)	0,00 €	0,00 €	- Installations techniques, matériel et outillage	69 741,85 €	84 784,13 €
			- Autres immobilisations corporelles	728 703,18 €	764 417,81 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 861,95 €	15 158,53 €	Amortissement des immobilisations incorporelles	16 402,23 €	17 899,15 €
Autres	100,00 €	100,00 €	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison investissement (3)	0,00 €	0,00 €	Dépréciation des immobilisations	0,00 €	0,00 €
			Autres (7)	0,00 €	0,00 €
			Compte de liaison investissement (3) (8)	0,00 €	0,00 €
Total II	6 915 919,65 €	6 977 362,29 €	Total I	7 664 308,72 €	7 828 261,38 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	748 389,07 €	850 999,09 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)	7 250,04 €	7 250,04 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €
Résultat déficitaire (4)	0,00 €	70 324,46 €	Réserves de compensation des déficits	236 223,06 €	243 473,10 €
Créances glissantes	0,00 €	0,00 €	Résultat excédentaire (4)	18 581,81 €	0,00 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)	0,00 €	11 331,57 €
			Provisions pour risques et charges	94 763,76 €	94 763,76 €
			Fonds dédiés à l'exploitation (3)	0,00 €	0,00 €
Compte de liaison trésorerie (stable)	0,00 €	0,00 €	Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	0,00 €	372,74 €
			Autres	0,00 €	0,00 €
			Compte de liaison trésorerie (stable)	0,00 €	0,00 €
Total IV	7 250,04 €	77 574,50 €	Total III	349 968,43 €	349 841,17 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	342 318,39 €	272 366,67 €
Fonds de roulement net global négatif	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement net global positif	1 090 707,46 €	1 123 265,76 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €	Avances reçues	0,00 €	0,00 €
Avances et acomptes versés	0,00 €	0,00 €	Fournisseurs	73 777,73 €	53 890,12 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	356 114,00 €	326 722,14 €	Dettes sociales et fiscales	4 609,01 €	5 123,81 €
Créances diverses d'exploitation	855 760,55 €	875 006,59 €	Dettes diverses d'exploitation	28 951,58 €	11 032,35 €
Créances irrécouvrables admises en non-valeur (5)	0,00 €	0,00 €	Produits constatés d'avance	0,00 €	0,00 €
Charges constatées d'avance	0,00 €	0,00 €	Ressources à reverser à l'aide sociale	0,00 €	0,00 €
Dépenses pour congés payés	0,00 €	0,00 €	Fonds déposés par les résidents	0,00 €	0,00 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Autres	0,00 €	0,00 €
Compte de liaison d'exploitation	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison d'exploitation	0,00 €	0,00 €
Total VI	1 211 874,64 €	1 201 728,73 €	Total V	107 338,42 €	70 046,28 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	1 104 536,22 €	1 131 682,45 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	0,00 €	0,00 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	0,00 €	0,00 €	Fournisseurs d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
Disponibilités	0,00 €	0,00 €	Fonds des majeurs protégés	0,00 €	0,00 €
Autres	0,00 €	0,00 €	Concours bancaires courants	0,00 €	0,00 €
			Ligne de trésorerie	0,00 €	- 0,00 €
			Intérêts courus non échus	0,00 €	0,00 €
Compte de liaison trésorerie	0,00 €	0,00 €	Autres (dont emprunts à un an au plus)	13 828,76 €	8 416,69 €
			Compte de liaison trésorerie	0,00 €	0,00 €
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Total VII	13 828,76 €	8 416,69 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	13 828,76 €	8 416,69 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	8 135 044,33 €	8 256 665,62 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	8 135 044,33 €	8 256 665,62 €

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1

- (2) : PPP = partenariat public privé
(3) : ESSMS privés seulement
(4) : Sous contrôle de tiers financiers

(5) : ESSMS publics seulement

- (6) : Montant précédé du signe "-"
(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financiers
(8) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

2023	Réel 2024 (1)
OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

OK

Ratios d'analyse financière

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2023	Valeur de l'indicateur pour 2024
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	Finances (comptes 16 hors c/165, c/166 et c/166) x 100 Financements stables du FRU hors amortissements cumulés	26,02%	23,14%
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables Dettes financières à moyen et long terme	3,16	3,44
1.3. Durée apparente de la dette	Finances (comptes 16 hors c/165, c/166 et c/166) CAF	4,18	5,26
2. Patrimoine Immobilier			
2.1. Velléité des immobilisations (1)			
Construction	Solde créditeur des comptes 23	43,94%	47,53%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants	37,17%	42,09%
Autres immobilisations corporelles		78,71%	79,23%
3. Equilibre du bilan			
3.1. a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)		71,69	75,59
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	FRI ou FRE ou FRNG x 365	32,83	24,20
Fonds de roulement net global (FRNG)	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	104,77	99,79
3.1. b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	BFR x 365	105,10	100,54
	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)		
3.1. c. Trésorerie en jours d'exploitation	Inscrits x 365	-1,33	-0,75
	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)		
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Solde des comptes 141 et 10580 x 365	0,00	0,00
	Total classe 6 (charges décaissables uniquement)		
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	Stocks, stock débiteur classe 311 x 365	0,00	0,00
	Total des consommations (comptes 601 à 603)		
4.2. Créances (< 30 j.)	Solde débiteur comptes 41 x 365	32,03	28,02
	Total des produits (comptes 70 et 71)		
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	(Solde créditeur comptes 401 x 365)	37,70	25,57
	Total des charges (comptes 60 à 67)		
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	Solde créditeur comptes 43 et 44 x 365	1,79	1,85
	Total des charges (comptes 63 et 64 à 647)		
5. Autres			
5.1. Taux de CAF (5 à 10%)	CAF x100 Total classe 7 (sauf c/75, 777, 7781 et 79) - c/708 et 713	6,57%	4,29%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	Réservé de compensation des déficits (cf 10569 ou c/ 10585) x 100 Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/78 et c/ 781) - c/ 709 et 713	5,78%	5,66%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	(Comptes 70 à 75 - Charges c/80 à 65) x100 Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713	7,59%	5,08%

(1) Décomposés à partir des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant
(2) Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe

Informations complémentaires pour le calcul des ratios

	2023	2024
Montant du compte 169 au 31/12 - Solde débiteur (précédé du signe "-")	0,00 €	
Solde du compte 41 au 31/12	359 114,08 €	325 722,140 €
CAF/AF	268 737,82 €	
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	3 739 888,44 €	
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00 €	
Total comptes 60 à 62	714 256,41 €	
Total comptes 63 et 64 à 647	940 790,44 €	
Total compte 611 (inscrits en produits)	0,00 €	0,10 €
Total comptes 63 à 65	3 913 387,71 €	
Total comptes 70 et 71	4 067 716,94 €	
Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 79)	4 020 287,58 €	4 359 142,69 €
Total comptes 709 et 713	0,00 €	0,00 €
Total classe 7 (sauf c/79, c/77, c/786 et c/ 787)	4 083 966,54 €	4 304 016,46 €
Marge brute d'exploitation	309 801,50 €	
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/ 709 et 713)	4 083 966,54 €	4 304 016,46 €

Raison sociale :

FINESS ET :

RESIDENCE RETRAITE CHEZ NOUS - PRIN
810003640

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	81	dont UHR	0	dont PASA	14	HT	1	AJ	0
----	----	----------	---	-----------	----	----	---	----	---

Éléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :

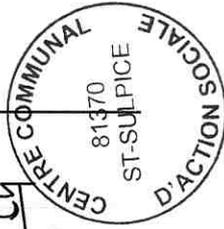
Forfait global de l'exercice 2024		Forfait global de l'exercice 2025	
Nombre de points GIR	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Valeur point GIR départementale
0	79	0	80
	7,88		0,00

Éléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :

Au 30 juin de l'exercice 2024	
GMP	GMPS
732,00	240,00
	1 353,00

Vu pour être annexé à la délibération
n° DL-250630-030 du 30/06/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 30/06/2025
Le Président

Raphaël BERNARDIN



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le 21/07/2025

ID : 081-268101151-20250630-DL250630030-BF



Annexe 5A: Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour



N° de compte

Présentation des charges

N° de compte	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025
M22									
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS saur 602, 603, 606							0,00 €	0,00 €
602	ACHATS STOCKS, AUTRES APPROVISIONNEMENTS saur 6021, 60222 et 60226							0,00 €	0,00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)								
60226	Fournitures hôtelières saur 602261 *Couches, alèses et produits absorbants* (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
602261	Couches, alèses et produits absorbants							0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS saur 60321 et 60322							0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hôtelières saur 6032261 *Couches, alèses et produits absorbants* (1)							0,00 €	0,00 €
6032261	Couches, alèses et produits absorbants	397 351,29 €	425 100,00 €					0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES saur 60622, 60626 et 6066	70%	70%	30%	30%			0,00 €	0,00 €
60622	Produits d'entretien (1)	72,48%	70,00%	27,52%	30,00%			397 351,29 €	425 100,00 €
60626	Fournitures hôtelières saur 606261 *Couches, alèses et produits absorbants* (1)	70%	70%	30%	30%				
606261	Couches, alèses et produits absorbants	3 610,82 €	4 200,00 €	1 547,57 €	1 800,00 €			14 629,13 €	15 000,00 €
6066	Fournitures médicales								
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			46 557,64 €	50 000,00 €			5 158,49 €	6 000,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)							46 557,64 €	50 000,00 €
								35 953,72 €	45 000,00 €
								0,00 €	0,00 €
								0,00 €	0,00 €

Partis à remplir par les EHPAD relevant de l'exercice de la mission de forfait global unique

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le 21/07/2025



ID : 081-268101151-20250630-DL250630030-BF

	Initié		Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562, et 61681	108 051,00 €	119 265,42 €	108 051,00 €							123 945,42 €	108 051,00 €
6111	Prestations à caractère médical										0,00 €	0,00 €
61121	Ergothérapie										0,00 €	0,00 €
61357	Location matériel médical										3 493,86 €	3 000,00 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical										4 817,53 €	1 500,00 €
61562	Maintenance du matériel médical										0,00 €	0,00 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail										95 556,54 €	110 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421, et 628	44 010,89 €	39 656,80 €	16 244,94 €	21 648,01 €						32 809,82 €	22 850,00 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	32 768,22 €	22 850,00 €		41,60 €						1 544,00 €	0,00 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical	1 544,00 €									0,00 €	0,00 €
6223	Intervenants médicaux										0,00 €	0,00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour										0,00 €	0,00 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283, et 6288										0,00 €	0,00 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	5 182,99 €	70,00%	5 250,00 €	30%	30%				0,00 €	0,00 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70%	5 182,99 €	70,00%	2 221,22 €	30%	30,00%				7 404,21 €	7 500,00 €
6288	Autres										0,00 €	200,00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)										0,00 €	0,80 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	140,00 €								0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)										0,00 €	0,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)										0,00 €	0,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%									0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)										0,00 €	0,00 €
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)										0,00 €	0,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)										22,00 €	20 000,00 €
			19 397,47 €								19 397,47 €	0,00 €

Pour la part couverte par les forfaits transport

Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025
CHARGES DE PERSONNEL	1 268 307,98 €	1 357 385,21 €	734 747,47 €	780 876,44 €	1 338 533,67 €	1 421 506,35 €			3 341 669,12 €	3 559 768,00 €
Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	71,31%	70,00%	30%	30,00%	30%	30,00%	0,00%	0,00%		
	772 345,88 €	738 800,00 €	310 800,71 €	325 200,00 €	8,58 €	0,00 €			1 083 755,17 €	1 084 000,00 €
Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%				
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE sauf 655	21 913,79 €	35 020,00 €			949 842,20 €	988 400,00 €			1 343 695,34 €	1 412 000,00 €
Autopayements de visites et sur opérations faites en commun									21 913,79 €	35 020,00 €
CHARGES FINANCIERES sauf 6611									0,00 €	0,00 €
Intérêts des emprunts et dettes									0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 298,88 €	20 873,90 €							23 298,88 €	20 873,90 €
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	14 720,90 €	17 190,53 €							14 720,90 €	17 190,53 €
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	251 096,20 €	264 026,37 €	6 789,60 €	5 542,00 €					263 427,80 €	264 026,37 €
Dotations aux provisions des charges d'exploitation									0,00 €	0,00 €
Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	372,74 €								372,74 €	0,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	3 703,42 €	3 704,00 €							3 703,42 €	3 704,00 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles									0,00 €	0,00 €
Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR									0,00 €	0,00 €
Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations									0,00 €	0,00 €
Reports en fonds décaisés (ESSMS privés)									0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	2 212 816,83 €	2 338 302,00 €	812 133,76 €	861 134,45 €	1 432 719,18 €	1 515 347,35 €	0,00 €	0,00 €	4 457 669,77 €	4 714 763,80 €
EXCÉDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	344 146,22 €	81 538,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 212 816,83 €	2 338 302,00 €	812 133,76 €	861 134,45 €	1 776 865,40 €	1 596 876,15 €	0,00 €	0,00 €	4 457 669,77 €	4 714 763,80 €

(1): Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)



N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025	Réel 2024 (ou anticipé 2024)	Prévu 2025
	PRODUITS DE LA TARIFICATION										
732	Produits à la charge de l'Etat	1 740 159,06 €	1 842 394,28 €	651 747,41 €	715 321,26 €	1 750 864,51 €	1 586 386,15 €	0,00 €	0,00 €	4 142 770,98 €	4 144 101,59 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	1 740 159,06 €	1 711 327,83 €	651 747,41 €	638 279,60 €	1 750 864,51 €	1 452 997,52 €	0,00 €	0,00 €	4 142 770,98 €	3 802 604,95 €
7351	Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351/125)					1 750 864,51 €	1 452 997,52 €			1 750 864,51 €	1 452 997,52 €
7351/125	Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour									0,00 €	0,00 €
7352	Dont produits à la charge du département (sauf 7352/121, 7352/122 et 7352/282)	210 741,40 €		437 589,42 €	638 277,60 €					210 741,40 €	0,00 €
7352/121	Dont part issue du résultat de l'évaluation tarifaire dépendance (G7352/121)									437 589,42 €	638 277,60 €
7352/282	Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (G7352/122)									0,00 €	0,00 €
7353	Autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)									0,00 €	0,00 €
7353/2	Dont produits à la charge de l'usager (sauf 7353/2)	1 559 417,66 €	1 711 327,83 €	2 972,58 €	1,00 €					1 531 990,24 €	1 711 328,83 €
7353/2	Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)			2 972,58 €	1,00 €					2 972,58 €	1,00 €
7358	Dont produits à la charge d'autres financeurs			211 585,41 €	1,00 €					211 585,41 €	1,00 €
70	Produits à la charge d'autres financeurs									0,00 €	0,00 €
71	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	193 623,81 €	165 670,00 €	8 483,05 €	6 345,00 €	26 000,89 €	10 490,00 €	0,00 €	0,00 €	228 107,75 €	182 505,00 €
72	Production stockée	113 814,00 €	100 000,00 €							113 814,00 €	100 000,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	29 775,00 €	26 500,00 €							29 775,00 €	26 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	5 696,48 €	6 005,00 €							5 696,48 €	6 005,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)									0,00 €	0,00 €
609/19/29	Rabais, remises et ristournes	44 348,33 €	33 165,00 €							44 348,33 €	33 165,00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel									66 862,27 €	50 000,00 €
6459/59/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales									0,00 €	0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité									0,00 €	0,00 €
6811	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)									0,00 €	0,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	16 466,58 €	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 466,58 €	17 500,00 €
77	Produits financiers									0,00 €	0,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,63 €								0,63 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quinquennale (établissements publics)									0,00 €	0,00 €
775	Produits de cessions d'éléments d'actif									0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	12 340,35 €	15 000,00 €							12 340,35 €	15 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	4 125,60 €	2 500,00 €							4 125,60 €	2 500,00 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation									0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants									0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)									0,00 €	0,00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)									0,00 €	0,00 €
78741	Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement									0,00 €	0,00 €
78742	Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations									0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)									0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges									0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	1 950 249,45 €	2 025 564,28 €	660 230,46 €	721 666,26 €	1 776 865,40 €	1 596 876,15 €	0,00 €	0,00 €	4 387 345,31 €	4 344 106,69 €
	DEBIT PREVISIONNEL	262 567,38 €	312 737,72 €	151 903,30 €	139 466,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70 324,46 €	370 677,11 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 212 816,83 €	2 338 302,00 €	812 133,76 €	861 134,45 €	1 776 865,40 €	1 596 876,15 €	0,00 €	0,00 €	4 457 669,77 €	4 714 783,90 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)									0,00 €	0,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)									0,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le 21/07/2025



ID : 081-268101151-20250630-DL250630030-BF



Raison sociale : RESIDENCE RETRAITE CHEZ NOUS - F
FINESSE ET : 810003640

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et A.V (y compris personnel de remplacement)

Table with columns: Emploi permanent (P)/temporaire (T), Nombres d'ETP inscrits à l'EPRD 2024, EPRD 2025 (Hébergement, Dépendance, Soins en ETP), Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales 2024, EPRD 2025 (Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales, Hébergement, Dépendance, Soins), EPRD N (Soins et entretien de l'autonomie en ETP, Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales), and Données complémentaires (Nombre d'ETP irréguliers prévus).

Partie à remplir par les EHPAD relevant de l'expérimentation du forfait global unique

Vu pour être annexé à la délibération n° DL-250630-030 du 30/06/2025 Saint-Sulpice-la-Pointe, le 30/06/2025 Le Président

Signature of Raphaël BERNARDIN and official stamp: CENTRE COMMUNAL 81370 ST-SULPICE D'ACTION SOCIALE

Raphaël BERNARDIN

PSYCHOLOGUES	0.50	0.75	100%	26 000,00 €	39 000,00 €	38 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,75	
P	0.50	0.75	0.00	26 000,00 €	39 000,00 €	38 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0.75	
Psychologue	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
P	0.50	0.75	0.00	26 000,00 €	39 000,00 €	38 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0.75	
INFORMIERS	5.00	5.41	100%	350 000,00 €	355 000,00 €	355 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5.41	
P	5.00	5.41	5.41	350 000,00 €	355 000,00 €	355 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5.41	
Infirmier coordonnateur	1.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
P	1.00	1.00	1.00	70 000,00 €	72 500,00 €	72 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1.00	
Infirmier diplômé d'Etat	4.00	4.41	4.41	280 000,00 €	282 500,00 €	282 500,00 €	0,00 €	0,00 €	4.41	
P	4.00	4.41	4.41	280 000,00 €	282 500,00 €	282 500,00 €	0,00 €	0,00 €	4.41	
Infirmier psychiatrique										
P										
Autre personnel infirmier										
P										
Autre personnel infirmier										
T										
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX	0.80	0.46	100%	42 090,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	0,00 €	0.46	
P	0.80	0.46	0.46	42 090,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	0,00 €	0.46	
Massueur-kinésithérapeute	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
P	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
Ergothérapeute	0.30			15 000,00 €						
P	0.30			15 000,00 €						
Pédicure-Podologue										
P										
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	0.50	0.46	0.46	26 090,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	0,00 €	0.46	
T	0.50	0.46	0.46	26 090,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	20 100,00 €	0,00 €	0.46	
Intervenant en activités physiques adaptées										
P										
Autre personnel paramédical										
P										
Autre personnel paramédical										
T										
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE	0.00	0.00	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
P	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
Pharmacien	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
P	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
Préparateur en pharmacie										
P										
Préparateur en pharmacie										
T										
MEDICIN	0.40	0.00	100%	29 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
P	0.40	0.00	0.00	29 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
Médecin coordonnateur	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
P	0.00	0.00	0.00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00	
Médecin généraliste										
P										
Médecin généraliste										
P										
Généraliste										
T										
Psychiatre										
P										
Psychiatre										
P										
Autre médecin										
P										
Autre médecin										
T										
TOTAL Personnel salarié	69,00	75,63	31,37	17,46	26,80	3 266 790,00 €	3 491 266,00 €	1 339 868,00 €	787 800,00 €	1 363 500,00 €

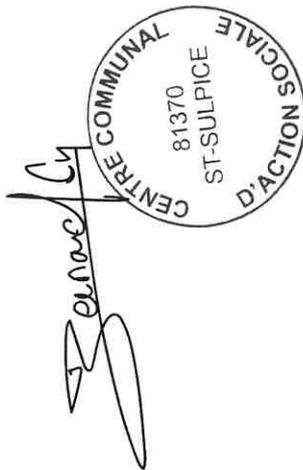
(*) Nombre d'EIP et charges inscrits au tableau provisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Masseur-kinésithérapeute	P																							
Masseur-kinésithérapeute	T																							
Ergothérapeute	P																							
Ergothérapeute	T																							
Podologue	P																							
Podologue	T																							
Psychomotricien, éducateur en psychomotricité	P																							
Psychomotricien, éducateur en psychomotricité	T																							
Intervenant en activités physiques adaptées	P																							
Intervenant en activités physiques adaptées	T																							
Autre personnel paramédical	P																							
Autre personnel paramédical	T																							
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Pharmacien	P																							
Pharmacien	T																							
Préparateur en pharmacie	P																							
Préparateur en pharmacie	T																							
MEDICIN		0,00	0,60	0,60	0,00	0,60	0,60	0,60	0,60	100%	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin coordonnateur	P																							
Médecin coordonnateur	T																							
Médecin généraliste	P																							
Médecin généraliste	T																							
Généraliste	P																							
Généraliste	T																							
Psychiatre	P																							
Psychiatre	T																							
Autre médecin	P																							
Autre médecin	T																							
TOTAL Personnel extérieur		0,00	0,60	0,60	0,00	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(*) Nombre d'ETP et charges inscrites au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'annexe N-1

Vu pour être annexé à la délibération
n° DL-250630-030 du 30/06/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 30/06/2025
Le Président

Raphaël BERNARDIN



Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 21/07/2025
ID : 081-268101151-20250630-DL250630030-BF

810099 184-2025-AnnexeB_1,314-224cas_lper / Charges soc. N° : 9100040

Raison sociale : RESIDENCE RETRAITE CHEZ NOUS - PRINCIPAL		Comptes / intitulés (*)		Assiette	Taux	Montant
FINESS ET : 810003640		Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)				
63	Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €	0,00%	0,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0,00 €	0,00%	0,00 €
6311	Taxe sur les salaires			0,00 €	0,00%	0,00 €
	Taux normal			0,00 €	0,00%	0,00 €
	1er taux majoré			0,00 €	0,00%	0,00 €
	2ème taux majoré			0,00 €	0,00%	0,00 €
	3ème taux majoré			0,00 €	0,00%	0,00 €
6312	Taxe d'apprentissage			0,00 €	0,00%	0,00 €
6318	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			0,00 €	0,00%	0,00 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			0,00 €	0,00%	0,00 €
6331	Versement transport			0,00 €	0,00%	0,00 €
6332	Allocation logement			0,00 €	0,00%	0,00 €
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			0,00 €	0,00%	0,00 €
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			0,00 €	0,00%	0,00 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance			0,00 €	0,00%	1 031 027,15 €
6451	Personnel non médical			0,00 €	0,00%	1 031 027,15 €
64511	Cotisations à l'URSSAF			0,00 €	0,00%	473 633,11 €
	Sur totalité des salaires			0,00 €	0,00%	473 633,11 €
	Sur salaires plafonnés (tranche A)			0,00 €	0,00%	0,00 €
	URSSAF prévoyance			0,00 €	0,00%	0,00 €
64512	Cotisations aux mutuelles			0,00 €	0,00%	0,00 €
64513	Cotisations aux caisses de retraite			0,00 €	0,00%	48 442,38 €
64514	Cotisations à l'ASSÉDIC			0,00 €	0,00%	37 356,78 €
64515	Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			0,00 €	0,00%	418 213,39 €
64518	Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			0,00 €	0,00%	53 381,49 €
6452	Personnel médical			0,00 €	0,00%	0,00 €
64521	Cotisations à l'URSSAF			0,00 €	0,00%	0,00 €
	Sur totalité des salaires			0,00 €	0,00%	0,00 €
	Sur salaires plafonnés (tranche A)			0,00 €	0,00%	0,00 €
	URSSAF prévoyance			0,00 €	0,00%	0,00 €
64522	Cotisations aux mutuelles			0,00 €	0,00%	0,00 €
64523	Cotisations aux caisses de retraite			0,00 €	0,00%	0,00 €
64524	Cotisations à l'ASSÉDIC			0,00 €	0,00%	0,00 €
64525	Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			0,00 €	0,00%	0,00 €
64528	Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			0,00 €	0,00%	0,00 €
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			0,00 €	0,00%	0,00 €
647	Autres charges sociales			0,00 €	0,00%	18 212,74 €
6471	Prestations versées pour le compte du FNAL			0,00 €	0,00%	10 999,49 €
6472	Fonds de solidarité			0,00 €	0,00%	0,00 €
6473	Allocations de chômage			0,00 €	0,00%	0,00 €
6474	Fonds d'insertion des personnes handicapées			0,00 €	0,00%	0,00 €
6475	Médecine du travail			0,00 €	0,00%	7 213,25 €
6478	Divers			0,00 €	0,00%	0,00 €
64781	Cartes de transport			0,00 €	0,00%	0,00 €
64783	Comité d'hygiène et de sécurité			0,00 €	0,00%	0,00 €
64784	Œuvres sociales			0,00 €	0,00%	0,00 €
	Dont fonctionnement			0,00 €	0,00%	0,00 €
64788	Autres (à préciser)			0,00 €	0,00%	0,00 €
6479	Remboursements sur autres charges sociales			0,00 €	0,00%	0,00 €
	Allègements sur charges sociales et fiscales			0,00 €	0,00%	0,00 €

(*) A compléter si nécessaire

Vu pour être annexé à la délibération
 n° DL-250630-030 du 30/06/2025
 Saint-Sulpice-la-Pointe, le 30/06/2025
 Le Président

Raphaël BERNARDIN

Présentation

Présentation du Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S de la ville de Saint Sulpice est gestionnaire de l'EHPAD Chez nous.

- 11 chemin de la Planquette-81370 SAINT-SULPICE :
- Tél. : 05 63 34 10 50
- E mail : accueil.ccas@ccas81370.fr
- Président du Conseil d'Administration : Raphaël BERNARDIN
- Directrice EHPAD : Julie BOUGEL
- Autres établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire :
 - Service social/Administratif



Raphaël Bernardin

Etablissement public géré par une collectivité territoriale, les agents de l'EHPAD relèvent des statuts de la fonction publique territoriale.

Le C.C.A.S a un budget principal et un budget annexe permettant la gestion de l'EHPAD de façon différenciée. Ainsi, les recettes de l'établissement se composent essentiellement des dotations ARS et département, des produits de la tarification facturés aux usagers et de recettes en atténuation avec le portage de repas à domicile.

Depuis 2018, le C.C.A.S. s'est engagé dans une politique de gestion des ressources en utilisant notamment l'outil de la mutualisation afin de gagner en efficacité en réduisant les coûts de la masse salariale de ses services et établissements.

Présentation de l'EHPAD Résidence retraite Chez Nous

La Résidence « Chez Nous » est établie au 4 avenue Albert Camus à Saint-Sulpice La Pointe, ville de près de 10 000 habitants, située entre Toulouse et Albi à la frontière du Tarn et de la Haute-Garonne. Elle est installée à proximité du centre-ville et d'une zone commerciale.

La Résidence « Chez Nous » est un EHPAD, ayant pour mission d'accueillir et d'héberger des personnes âgées de plus de 60 ans.

Etablissement public médico-social géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune, l'établissement a pour vocation de proposer aux résidents, quel que soit leur niveau de ressources, des prestations et des soins personnalisés et adaptés à leur état de santé et à leurs souhaits. L'objectif est de faire de cette structure leur nouveau domicile.

La structure est composée de deux étages. Au rez de chaussée se trouve les pièces de vie commune (salle à manger, salle à manger thérapeutique, salon, salle d'animation), ainsi que l'accueil, les bureaux administratifs et la salle du personnel. On y trouve également la lingerie, la cuisine et le PASA, ainsi que 8 chambres.

Au 1^{er} étage se trouvent l'infirmierie, les bureaux des personnels médicaux et paramédicaux, la salle de motricité et stockage, les vestiaires femmes et 35 chambres. Enfin au 2nd étage se trouvent la salle de réunion, les vestiaires hommes et 39 chambres.

L'atelier des services techniques est attenant au bâtiment.

L'Etablissement est doté de 81 places d'hébergement permanent et 1 place d'hébergement temporaire.

De plus l'établissement a mis en place un **PASA** en 2015, il s'agit d'un **Pôle d'Activités** et de **Soins Adaptés** qui permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant une démence de type Alzheimer ou maladies apparentées avec des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

Des espaces extérieurs à l'avant et à l'arrière du bâtiment sont aménagés pour une accessibilité aux résidents.

Introduction

L'EHPAD Chez nous, anciennement foyer logement est géré par le CCAS depuis son autorisation en 1992. Le choix avait été fait par le Conseil d'Administration de demander l'autorisation de transformation des places du foyer logement en places d'EHPAD du fait du vieillissement des résidents et surtout de l'évolution de leur dépendance.

L'architecture du bâtiment se retrouve dans cette histoire, présentant un bâtiment sur 3 niveaux avec deux ascenseurs (Dont un ne pouvant pas accueillir de fauteuils roulants trop volumineux), centraux et de longs couloirs répartis en tripode.

Peu adapté à la prise en charge des situations des résidents, l'architecture du bâtiment limite la qualité de la prise en charge.

Des travaux de réhabilitation, en 2009 avec le dédoublement des chambres et en 2015 avec l'extension du bâtiment et l'ouverture du PASA ont permis une amélioration des conditions d'accueil sans pour autant les rendre optimales.

En 2023 l'ensemble des menuiseries ont été remplacées par des éléments répondant aux critères CEE et ont bénéficié d'un cofinancement PAIQ 2021 et département.

Idéalement situé en centre-ville, à proximité d'une zone commerciale, l'EHPAD accueille néanmoins des résidents trop dépendants pour pouvoir se déplacer seuls même sur de courts trajets.

La crise sanitaire a également eu un impact sur les habitudes des résidents qui ne sortent aujourd'hui quasiment qu'avec un accompagnement (familial ou professionnel), même pour les résidents les plus valides.

Les revalorisations salariales depuis plusieurs exercices associées à l'inflation subie depuis 2 ans ont eu un impact important sur les finances de l'établissement. Le recrutement de personnels soignants sur des emplois à long terme est complexe.

Malgré ces contraintes, nous continuons à mettre en œuvre les actions répondant aux objectifs fixés par le CPOM signé le 31/12/2019, et prolongé jusqu'en fin 2025.

Rappel des priorités et des enjeux

OBJECTIFS/ACTIONS	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5
Prise en compte des outils de la loi 2002	Actualiser régulièrement les documents de la loi de 2002 remis aux nouveaux résidents. FAIT	Actualiser, approuver et évaluer le projet d'établissement- FAIT	Favoriser la participation des résidents aux commissions et groupes de travail organisés par l'EHPAD- FAIT	Réaliser le projet d'animation- FAIT A VALIDER	
Développer la participation des résidents et de leurs familles dans l'élaboration du PAP	Formalisation et évaluation du PAP de chaque résident en lui garantissant le droit à sa participation directe ou celle de son RP- FAIT	Redéfinir le rôle des référents, formation des agents- FAIT			
Favoriser le libre choix du résident face à sa fin de vie	Informers les résidents et leur famille sur les directives anticipées et les recueillir- FAIT pour les nouvelles admissions	Développer le partenariat en place avec les soins palliatifs- FAIT			
Améliorer la coordination et le réseau concernant la prise en charge des résidents	Développer les interventions de l'HAD- contraintes de l'HAD/convention existante mais peu utilisée	Développer la participation des professionnels libéraux à la commission gériatrique- A REALISER (sans médecin co nous n'avons plus de commission gériatrique)	Développer les partenariats avec d'autres structures- nouvelles conventions en 2023 (JALMALV, unicités)	Développer la télémédecine, et augmenter les téléconsultations et téléexpertises- A REALISER	
Améliorer la prise en charge des troubles du comportement	Former à la prise en charge des troubles du comportement-	Mettre en place et actualiser les protocoles et pratiques suivant les	Faire des soins « bien être » pour diminuer les troubles du comportement et	Renforcer les équipes soignantes et hôtelières- poste chef de service	Réorganiser les services soins et hôtellerie en cohérence- En

	EN COURS-4 agents formés en 2023 + 10 en 2024	RBPP- EN COURS	développer la prise en charge non médicamenteuse- EN COURS		
Soutenir l'aide aux aidants	Mettre en place des ateliers CFPPA- FAIT	Proposer des temps d'information sur les pathologies liées à la vieillesse aux aidants familiaux et aux familles-A REALISER			
Etude de faisabilité du projet de reconstruction	Projet territoire : étude d'un déménagement de l'EHPAD- EN COURS, relancé en 2025	Répondre aux appels d'offre pour diversifier les modes d'accompagnement- AMI CRT-non retenu			
Améliorer la performance énergétique du bâtiment	Diagnostic du bâtiment existant-FAIT	Changement des huisseries vieillissantes-FAIT	Travaux de mise en sécurité selon les résultats du diagnostic-EN COURS- pour 2024 programmation rénovation des balcons + climatisation des couloirs : marché en cours pour travaux en 2026		
Développer les conventions avec les services du territoire	Mutualiser des matériels, des équipements et des compétences techniques (marché public, communication, mécanicien, électricien...)- FAIT et à DEVELOPPER. Travail avec le GCSMS EHPAD				

	publics du Tarn				
Mettre en place une GPEC	Réaliser un plan pluriannuel de formation-FAIT et à DEVELOPPER	Réaliser les fiches de postes- EN COURS	Réaliser les entretiens professionnels annuels-FAIT	Elaborer une stratégie de gestion des remplacements- A REALISER	
Réévaluer et faire le DUERP	Réévaluer le DUERP-FAIT par le CDG 81 fin 2023, reçu en octobre 2024, l'EHPAD est non satisfait du travail	Mettre en place un assistant de prévention-EN COURS			
Pérenniser la démarche qualité	Pérenniser le poste de référent qualité-FAIT	Mettre en place et tenir le PACQ-FAIT	Renouveler les lits médicalisés - EN COURS	Développer l'utilisation du logiciel Netsoins et améliorer la traçabilité-EN COURS	



I. Activité

ACTIVITE	Réel 2023	Prévisionnel 2024	Réel 2024	Prévisionnel 2025
Capacité d'accueil hébergement permanent	81	81	81	81
Nombre de jours d'ouverture	365	365	366	365
Nombre de jours totaux	29565	29565	29646	29565
Nombre de jours théoriques retenus	28830	29310	29310	29420
Nombre de jours réels	28997	29230	28676	
Taux d'occupation	98.08	98.87	96.72	99.51

A noter que pour 2024, le nombre de jours théoriques retenu par le département était supérieur à l'activité réelle prévisionnelle.

II. Eléments budgétaires 2025

A) Les charges

Groupe 1 : gestion des coûts sur le groupe 1. Le nouveau contrat signé avec le SDET, en 2024, limite l'impact de l'inflation pour l'établissement sur 2025.

Groupe 2 : impact important de la mise en place des mesures de revalorisation salariale. Le CTI Ségur n'est toujours pas financé dans sa totalité et les notifications permettent de moins en moins d'extraire les éléments chiffrés pour en mesurer l'écart précis.

Pour l'EPRD 2025, la dotation allouée au financement des revalorisations salariales s'élève à 341496.74 €. En 2024, uniquement le CTI Ségur de la santé a coûté 210880.07€, et est projeté à 221360.36 € pour 2025. La revalorisation du point d'indice pour la FPT de 1.5% en juillet 2023 impacte également de manière conséquente la rémunération de base (traitement indiciaire brut) et le CTI Ségur basé sur le point d'indice (+8.33 € brut par mois pour 1 ETP). La mise en place obligatoire d'une participation de l'employeur pour la prévoyance en 2025 et de la mutuelle en 2026 a aussi un impact. Enfin, l'augmentation des cotisations à la CNRACL est considérable, autour des 70000 €, comme détaillée ci-après. De plus, l'EHPAD a relancé la formation du personnel, avec un plan de formation prévisionnel à hauteur de 30000 €.

Groupe 3 : pas d'évolution conséquente à signaler.

	Année 2024		Janvier à Juin 2025		Estimations Montant Année 2025	
	Cotisations Salariales	Cotisations Patronales	Cotisations Salariales	Cotisations Patronales	Cotisations Salariales	Cotisations Patronales
CNRACL	135 883,26 €	387 451,26 €	71 954,70 €	224 614,95 €	143 909,40 €	449 229,90 €
CNRACL NBI	605,57 €	1 726,52 €	260,90 €	814,40 €	521,80 €	1 628,80 €
TOTAL	136 488,83 €	389 177,78 €	72 215,60 €	225 429,35 €	144 431,20 €	450 858,70 €

TOTAL Cotisations	525 666,61 €	297 644,95 €	595 289,90 €
--------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Nombre agents concernés	Année 2024		Janvier à Juin 2025	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires	39	8	39	8
Stagiaires	2	2	3	3

TOTAL	41	10	42	11
--------------	-----------	-----------	-----------	-----------

TOTAL agents sur l'année	51	53
---------------------------------	-----------	-----------

B) Les produits

Groupe 1 : En 2024, malgré un réel effort des autorités de tutelle, l'augmentation du prix de journée de l'EHPAD était moindre du fait du nombre de journées retenues (passant de 28830 en 2023 à 29310 en 2024). De ce fait la part hébergement qui connaissait une augmentation de 4.5% comme annoncée était tributaire d'une réalisation d'activité à + de 99%.

Pour 2025 :

- Dotation revalorisation salariale répartie selon la clé suivante en 732 : hébergement 38,38 %, dépendance 22,56 % et soins 39,06 %, afin de correspondre à la réalité de la répartition des charges en personnel.
- Produits de tarification différenciée : évalués à 0 € en 2025

Groupe 2 : le service de portage de repas permet d'amener des recettes en atténuation.

Groupe 3 : La vétusté d'une majeure partie du bâtiment entraîne des coûts d'entretien/réparation élevés.

III. Projections et perspectives

Malgré un déficit en 2024, la situation est moins dégradée que prévu. L'exercice 2024 fait apparaître un déficit de -70 324,46 €. Le déficit 2024 est à relativiser avec l'absence de médecin coordinateur sur l'EHPAD (charge non dépensées). Un test budgété avec l'emploi d'un médecin coordinateur à distance est prévu de septembre à décembre 2025. La situation financière de l'EHPAD se dégrade, notamment en lien avec les travaux importants et nécessaires programmés sur 2025-2026.

Dans la continuité de 2023 et 2024, il convient de poursuivre les réflexions et les actions sur les options qui s'offrent à l'établissement pour contribuer à sa sécurité financière, notamment par une stabilisation du groupe 2, en prenant toutefois en compte les prochaines augmentations de charges (CNRACL, prévoyance et mutuelle). Une diminution des dépenses d'investissement, principalement sur le bâti en prévision d'un déménagement de l'établissement, permet aussi de maîtriser la dotation aux amortissements et de limiter le prélèvement des fonds de roulement de l'établissement. Cependant, les travaux programmés dans le PPI ont pris du retard. Les travaux de changement des menuiseries qui devaient être réalisés sur l'exercice 2020 ont été reportés sur l'exercice 2022 et ont été réalisés. Sur l'exercice 2023 le changement de la chaudière « chauffage » a été réalisé alors que non programmé dans le PPI suite à une panne précoce du dispositif existant. Des demandes de subventions sont en cours pour atténuer la charge propre sur l'établissement.

Pour 2025-2026 des investissements nécessaires importants sont à programmer :

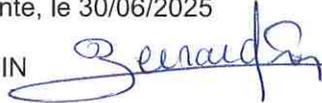
- La rénovation et sécurisation des balcons (avec demande de subvention au département) -travaux programmés dans le PPI présenté en 2024 : marché lancé à l'été 2025, pour début des travaux 1^{er} trimestre 2026
- La climatisation des couloirs afin de préserver le confort des résidents lors des fortes chaleurs – travaux programmés dans le PPI présenté en 2024 : marché lancé à l'été 2025, pour début des travaux 1^{er} trimestre 2026
- Mise en conformité de la centrale incendie : en cours



- Création de bureaux pour sécurisation des données et respect de la norme NF X 35-102 de 10m² par agent. Marché à venir, pour pose des bureaux dernier trimestre 2025
- Evolution de la solution d'appel malade. En cours d'étude, pour fin 2026 voire 2027.

Enfin, l'EHPAD « Chez nous » continue son étude de faisabilité pour le déménagement dans une nouvelle construction. Cette étude avait été momentanément interrompue par la gestion de la crise sanitaire, et car la structure accompagnante pour l'étude n'avait pas donné satisfaction. Le chantier est relancé depuis quelques mois, avec le cabinet Mott MacDonald. L'étude stratégique de faisabilité sera prête pour octobre 2025, et pourra ainsi être discutée lors des échanges relatifs au CPOM en fin d'année.

Vu pour être annexé à la délibération
n° DL-250630-030 du 30/06/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 30/06/2025
Le Président
Raphaël BERNARDIN



DECISION TARIFAIRE N°1 PORTANT FIXATION DU FORFAIT GLOBAL DE SOINS POUR
2025 DE
EHPAD RESIDENCE CHEZ NOUS - 810003640

Le Directeur Général de l'ARS Occitanie

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n°2025-199 du 28 février 2025 de financement de la Sécurité Sociale pour 2025 publiée au Journal Officiel du 28/02/2025 ;
- VU l'arrêté ministériel du 02/06/2025 publié au Journal Officiel du 06/06/2025 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2025 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses pour les établissements et services relevant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- VU la décision du 02/06/2025 publiée au Journal Officiel du 06/06/2025 relative aux dotations régionales limitatives 2025 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2025 ;
- VU l'arrêté du 28/05/2025 fixant pour 2025 les valeurs du point mentionnées à l'article R.314-162 du code de l'action sociale et des familles publié au Journal Officiel du 31/05/2025 ;
- VU le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur, JAFFRE, Didier en qualité de Directeur Général de l'agence régionale de santé Occitanie ;
- VU la décision de délégation de signature du Directeur Général de l'ARS vers la Directrice Départementale de TARN en date du 15/05/2025 ;
- VU l'autorisation ou le renouvellement d'autorisation en date du 03/01/2017 de la structure Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dénommée EHPAD RESIDENCE CHEZ NOUS (810003640) sise 4 AV ALBERT CAMUS 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe et gérée par l'entité dénommée CCAS SAINT SULPICE (810099184) ;

DECIDE

Article 1^{er} A compter du 01/01/2025, le forfait global de soins est fixé à 1 794 494,26 € au titre de 2025, dont 0,00 € au titre des crédits non reconductible versés en une seule fois.

La fraction forfaitaire mensuelle s'établit à 149 541,19 €.

Pour 2025, les tarifs sont décomposés comme suit :

	Forfait global de soins	Prix de journée (en €)
Hébergement Permanent	1 710 953,30	0,00
UHR	0,00	
PASA	71 302,26	
Hébergement Temporaire	12 238,70	0,00
Accueil de jour	0,00	0,00
Plateforme de répit	0,00	

Article 2 A compter du 1^{er} janvier 2026 , en application de l'article L.314-7 du CASF, le forfait global de soins est fixé, à titre transitoire, à 1 794 494,26 €.

Les tarifs de reconduction sont fixés à :

	Forfait global de soins	Prix de journée (en €)
Hébergement Permanent	1 710 953,30	0,00
UHR	0,00	
PASA	71 302,26	
Hébergement Temporaire	12 238,70	0,00
Accueil de jour	0,00	0,00
Plateforme de répit	0,00	

La fraction forfaitaire mensuelle s'établit à 149 541,19 €.

Article 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Administratif sis 68 Rue Raymond IV 31068 TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Article 4 La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Article 5 Le Directeur Général de l'ARS Occitanie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire CCAS SAINT SULPICE (810099184) et à l'établissement concerné.

Fait à Albi, le 27 juin 2025

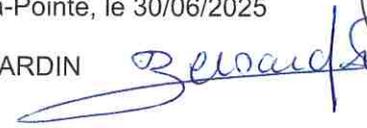
Pour le Directeur Général et par délégation.
La Directrice départementale du Tarn



Cendrine BLAZY

Service émetteur : Délégation départementale du Tarn
Pôle Animation territoriale de la transformation de
l'offre – Parcours inclusif
Affaire suivie par : Unité personnes âgées
Courriel : ars-oc-dd81-medico-social@ars.sante.fr
Date : 27/06/2025
Objet : Campagne budgétaire 2025

Vu pour être annexé à la délibération
n° DL-250630-030 du 30/06/2025
Saint-Sulpice-la-Pointe, le 30/06/2025
Le Président
Raphaël BERNARDIN



Madame la Directrice
EHPAD Chez Nous
4 avenue Albert Camus
81370 SAINT-SULPICE



NOTIFICATION D'AUTORISATION BUDGETAIRE n°1
EHPAD – Résidence Chez nous – ST SULPICE
Numéro Finess : 810003640
Exercice 2025

Pièces jointes :

- Décision tarifaire
- Rapport d'orientation budgétaire (ROB) régional PA 2025

Textes de référence :

- INSTRUCTION N° DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2025/66 du 27 mai 2025 relative aux orientations de la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées pour l'exercice 2025
- Décision n° 2025-10 du 2 juin 2025 relative aux dotations régionales limitatives et à la moyenne nationale des besoins en soins requis pour l'année 2025
- Arrêté du 28 mai 2025 fixant pour 2025 les valeurs du point mentionnées à l'article R.314-162 du code de l'action sociale et des familles

Madame la directrice,

En application des mesures présentées dans le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2025, la première partie de campagne permet de déléguer dès le mois de juillet 2025 les crédits pour les mesures suivantes :

- L'actualisation 2025 des bases reconductibles;
- La mesure de résorption des écarts soins ;
- Les mesures nouvelles des installations de places et dispositifs au premier semestre 2025 (au prorata temporis) ;
- L'accompagnement du changement d'option tarifaire vers le tarif global au premier semestre 2025 (au prorata temporis) ;
- La mise en oeuvre de l'expérimentation de la fusion des sections soins et dépendance à compter du 1er juillet 2025 pour les quatre départements expérimentateurs de la région (Aude, Haute-Garonne, Lot et Pyrénées-Orientales) ;
- Les crédits starter pour les 33 CRT lauréats de l'AMI « Création de CRT pour les Personnes Agées en Occitanie » dont 11 CRT qui ouvriront au 01/01/2026, ainsi que le financement de la part de dotation (1/2) des 5 CRT installés et ayant bénéficié des crédits starters en 2024 ;
- Les financements en crédits non reconductibles relatifs :
 - aux reprises de résultats (pour les ESMS qui ne sont pas encore sous EPRD) ;
 - au financement de situations exceptionnelles (dispositif « contrats de gré à gré – professionnels de santé libéraux » selon les besoins remontés) ;
 - au financement du reste à charge limité dans le cadre de la mesure HT en sortie d'hospitalisation de l'instruction du 17/11/2022 relative aux mesures de soutien pour le système de santé durant l'automne et l'hiver 2022-2023 ;
 - aux mises en réserve temporaire.

Catégories de financements accordés

L'attribution de mesures nouvelles

- Les financements complémentaires au titre du renforcement du taux d'encadrement en EHPAD :
Notamment au titre de la mise en oeuvre des nouveaux seuils réglementaires de temps de présence de médecin coordonnateur en EHPAD, dans la continuité des crédits déjà délégués en 2022 et 2023. Les crédits délégués en 2025 permettent d'achever le financement du dispositif initié en 2022.

Au regard de ces éléments, **votre dotation globale soins pour l'année 2025 est égale à 1 794 494,26 €**

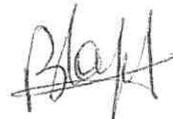
Récapitulatif des financements accordés en 2025 :

Vous trouverez le récapitulatif des financements accordés en 2025 sur l'annexe 1 ci-jointe.

Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal administratif de Toulouse – 68 rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 07 dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

Mes services restent à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez utile de connaître.

Pour le Directeur Général et par délégation,
La Directrice départementale du Tarn



Cendrine BLAZY

**ANNEXE 1 - EHPAD SAINT SULPICE
810003640**

DOTATION PLAFOND	1 347 734,81 €	CAPACITE	82
GMP	788	HP	81
PMP	251	HT	1
GMPS	1438,09	PASA	
TARIF PARTIEL SANS PUI	11,57 €		

HP - BASE RECONDUCTIBLE AU 31/12/N	1 347 734,81 €
BASE RECONDUCTIBLE (01/01/N)	1 316 283,78 €
ACTUALISATION	30 932,67 €
MESURE RESORPTION DES ECARTS	518,36 €

PASA - BASE RECONDUCTIBLE AU 31/12/N	71 302,25 €
BASE RECONDUCTIBLE (01/01/N)	70 722,33 €
ACTUALISATION	579,92 €

HT - BASE RECONDUCTIBLE AU 31/12/N	12 238,71 €
BASE RECONDUCTIBLE (01/01/N)	12 139,17 €
ACTUALISATION	99,54 €

REVALORISATIONS SALARIALES	341 496,74 €
----------------------------	--------------

FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES	21 721,75 €
------------------------------	-------------

BASE RECONDUCTIBLE TOTALE AU 31/12/N	1 794 494,26 €
---	-----------------------

DOTATION GLOBALE SOINS	1 794 494,26 €
-------------------------------	-----------------------

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le 21/07/2025



ID : 081-268101151-20250630-DL250630030-BF